

Philippe MARTINETTI

Des Paroles et des Actes

Dialogue sur la République, le néolibéralisme, la parole politique

Daniel ARNAUD,

écrivain, philosophe

Gustave MASSIAH,

économiste

&

Angèle KREMER-MARIETTI,

philosophe

Depuis plusieurs décennies, la vie politique souffre d'une véritable désacralisation. Nos dirigeants se laissent happer par l'immédiateté de l'information, et calquent leurs emplois du temps sur la grille des programmes des chaînes de télévision d'information en continu. A chaque élection présidentielle, son lot d'experts en communication politique, qui nous délivrent les secrets de campagnes électorales réussies : « *pour séduire, il faut raconter une histoire (...)* ; *Vous parviendrez à être réélu, si vous inscrivez votre démarche dans un grand récit (...)* ».

La scénarisation de la vie politique est en marche, et les spin-doctors de proposer un véritable feuilleton pour les électeurs-télespectateurs. Il devient alors indispensable de prendre le temps de la réflexion, d'interroger les concepts de démocratie et de république (Daniel Arnaud), de s'intéresser à des politiques alternatives, loin du creuset du néolibéralisme sauvage (Gustave Massiah), et de décrypter la nouvelle parole publique (Angèle Kremer-Marietti).

« *Ne pas déplorer, ne pas rire, ne pas détester, mais comprendre* », c'est à partir de ce postulat énoncé par Spinoza, que j'ai proposé ces échanges croisés entre intellectuels engagés dans la Cité.

Philippe Martinetti

Daniel Arnaud
Philosophe, écrivain

Daniel Arnaud est philosophe, écrivain, et enseigne à Ajaccio. Son blog « Idées Républicaines » édité par l'OBS, connaît un grand succès et se veut comme l'espace « d'un écrivain de la génération 69, qui poursuit une réflexion autour des thèmes proches de la République : la démocratie, la citoyenneté, la nation... ». Il est également l'auteur, entre autres publications, de « La Corse et l'idée républicaine » (2006), « Dernières nouvelles du front, choses vues dans un système éducatif à la dérive » (2008) et « La République a-t-elle encore un sens ? » (2011), publiés aux éditions l'Harmattan.

De la République en politique

Daniel Arnaud, le modèle républicain français se trouve au cœur de bien des interrogations : mode de gouvernance, accroissement des inégalités sociales et culturelles, désir de décentralisation de plus en plus important...

Qu'une collectivité locale soit dotée d'un statut particulier, et c'est la « République une et indivisible » qui semble mise en cause. Que le système éducatif soit en crise, et c'est « l'école républicaine » qui paraît menacée. A l'heure d'une mondialisation néolibérale qui se joue des frontières, la République telle qu'elle s'est construite en France depuis la Révolution, et qui entretient un rapport indéfectible à la Nation, pourrait même faire figure de modèle archaïque, dépassé et obsolète.

D'où le caractère inévitable de la question que vous posez dans votre ouvrage datant de 2011 et édité par l'Harmattan : la République a-t-elle encore un sens ?

Comme le souligne Claude Nicolet, la France, qui est porteuse d'une longue tradition républicaine, n'a pas seulement connu cinq Républiques. Il a également été question des Républiques girondine, montagnarde, opportuniste, libérale, bourgeoise, ou encore socialiste¹. La monarchie de Juillet elle-même aurait été présentée par La Fayette comme « *la meilleure des républiques* ». La diversité de ces qualifications - diversité dans laquelle il est aisé de se perdre - indique qu'il n'existe pas un « prêt-à-penser » républicain définitif et arrêté une fois pour toutes. Aussi convient-il d'éclaircir le vocabulaire.

Par idéologie, par glissement sémantique, les politiques- essentiellement dans leurs discours- ont tendance à rapprocher « République » et « Démocratie »...

Comme le premier désigne le plus souvent un régime représentatif, sa proximité sémantique se voit assurer avec le second. Les représentants, en effet, en s'exprimant au nom des représentés, ne font qu'assurer la démocratie, c'est-à-dire la souveraineté du peuple. En France, le triptyque « liberté, égalité, fraternité », qui suppose la reconnaissance de droits et de libertés, est en outre présenté comme le socle d'un idéal qualifié indifféremment de « républicain » ou de « démocratique ». Tel évènement, relevant parfois du fait divers, suffit ainsi à dénoncer quelque chose de contraire aux « valeurs républicaines », ou à lancer une initiative en vue de leur promotion. Ces dernières années, la diffusion du *Guide républicain*² dans les établissements scolaires, par exemple, répond à une série d'incidents violents ayant marqué l'opinion : au cours du premier semestre 2004, 1041 actes à motivation raciste et 235 actes à motivation antisémite dans les établissements publics du second degré ont été recensés par le ministère de l'Education nationale. François Fillon, qui en signe alors la préface en tant que ministre, y affirme sans détours : « [...] il [le présent ouvrage] nous renvoie vers une

1

L'Idee républicaine en France (1789-1924), Paris, Gallimard, 1994.

2

Guide républicain. L'idée républicaine aujourd'hui (ouvrage collectif), Paris, Delagrave, 2004.

question essentielle qui se pose à nous : comment concevons-nous notre “vivre ensemble” ? [...] alors même que nous sortons d’un siècle de fer et de sang, voici que resurgissent certains des démons qui ont fait le malheur du passé : la violence, l’antisémitisme, le racisme ou encore l’égoïsme identitaire... Autant de phénomènes d’intolérance auxquels nous devons opposer avec conviction la rigueur et la générosité des valeurs républicaines. » Mais le texte, qui se réfère implicitement à la Seconde Guerre mondiale et à la Shoah, ne dit pas en quoi la lutte contre l’intolérance, le racisme ou l’antisémitisme serait spécialement l’affaire de la République. Après tout, il est des vainqueurs de 1945, tels que le Royaume-Uni, qui ne sont point républicains. Dès lors, pourquoi n’associerions-nous pas tout autant la lutte contre de tels « démons » à la défense des valeurs de la monarchie constitutionnelle ? Il existe *a contrario* des républiques qui ne sont pas démocratiques, dans le sens où elles ne garantissent pas certaines libertés individuelles, à l’instar de la *République arabe syrienne*, de la *République islamique d’Iran* ou de la *République populaire de Chine*. C’est pourquoi il apparaît nécessaire de se méfier des fausses évidences héritées de la Révolution, et de reconsidérer le vocable « républicain ».

Faut-il pour autant les opposer ?

Il est courant en France, depuis l’instauration de la Première République, d’opposer la république et la démocratie d’une part, et la monarchie et l’Ancien Régime d’autre part. A celles-ci reviendraient la liberté, l’égalité et la fraternité, et à ceux-là la tyrannie, les privilèges et l’absolutisme. Pourtant, nous ne saurions nous satisfaire d’une telle dichotomie. Tandis que la tête de Louis XVI tombe, d’autres Etats réalisent leur transition démocratique sans pour autant abattre la personne et la fonction royales. Ils l’avaient même quelquefois réalisée avant que les révolutionnaires n’en récupèrent les principes. La démocratie, étymologiquement, renvoie certes à la souveraineté du peuple ; mais elle désigne aussi, plus largement, un régime dans lequel le pouvoir ne peut être concentré en une seule main, et où l’individu se voit garantir certains droits. Or, la monarchie, lorsqu’elle est parlementaire, remplit la première exigence ; et, lorsqu’elle est constitutionnelle, également les secondes. Aussi peut-elle déjà représenter une alternative à l’absolutisme, voire assurer plus de liberté qu’une république : « *Dans la plupart des royaumes de l’Europe, le gouvernement est modéré ; parce que le prince, qui a les deux premiers pouvoirs [le législatif et l’exécutif], laisse à ses sujets l’exercice du troisième [le judiciaire]. Chez les Turcs, où ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, il règne un affreux despotisme. Dans les républiques d’Italie, où ces trois pouvoirs sont réunis, la liberté se trouve moins que dans nos monarchies. [...]* », expliquait déjà Montesquieu dans *L’Esprit des lois*.

République et Démocratie

Par conséquent, tant d'un point de vue politique que philosophique, la démocratie ne nécessite pas forcément la république...

Il convient de dissocier les deux régimes, de la même manière que nous ne saurions entretenir l'amalgame entre la monarchie et l'absolutisme. La souveraineté du peuple, la séparation des pouvoirs, ainsi que les droits de l'homme et du citoyen, sont du reste affirmés dès 1789. Ce n'est donc nullement la proclamation de la Première République, en 1792, qui les apporte en France. Le terme de « république » désigne seulement un être collectif qui se gouverne soi-même, sans préjuger de la nature du lien qui unit ses membres. Les droits et les libertés que nous qualifions abusivement de « républicains » doivent en revanche davantage à une tradition politique qui puise aux sources de l'Humanisme et des Lumières, et qui court jusqu'à aujourd'hui, en passant par l'apport des libéraux du dix-neuvième siècle. Dans une telle perspective, il n'est pas inutile de solliciter les écrivains romantiques qui ont été les grands témoins de l'émancipation des peuples et des citoyens afin d'interroger le devenir de valeurs non pas tant « républicaines » que démocratiques.

Enfin, vous évoquez la parole des écrivains ! Quand « l'art littéraire » rejoint la politique. Les lettres aux services des idées... Pour vous, Chateaubriand était un démocrate visionnaire...

On l'a dit « réactionnaire », « contre-révolutionnaire », et attaché à la lignée royale jusqu'à son dernier souffle. Une figure de l'Ancien Régime égarée dans son siècle, en somme, mais anticipant l'avènement de la démocratie : antimoderne et visionnaire tout à la fois. Pourtant, les engagements royalistes de Chateaubriand ne trahissent pas un rejet du progrès des idées démocratiques. Mais son refus, à l'instar des libéraux de son époque, des excès de la Révolution. Le mémorialiste, pour peu qu'on le lise avec attention, n'écrit pas autre chose : « *Que serait-ce, si l'Assemblée constituante s'en fût tenue aux cahiers des Etats- Généraux et n'eût pas essayé d'aller au-delà ! Tout ce que l'expérience et l'intelligence humaines avaient conçu, découvert et élaboré pendant trois siècles, se trouve dans ces cahiers. Les abus divers de l'ancienne monarchie y sont indiqués et les remèdes proposés ; tous les genres de liberté sont réclamés, même la liberté de la presse ; toutes les améliorations demandées, pour l'industrie, les manufactures, le commerce, les chemins, l'armée, l'impôt, les finances, les écoles, l'éducation publique, etc. Nous avons traversé sans profit des abîmes de crimes et des tas de gloire ; la République et l'Empire n'ont servi à rien. [...]* Nous n'avons pas fait un pas depuis l'Assemblée constituante : ses travaux sont comme ceux du grand médecin de l'Antiquité, lesquels ont à la fois reculé et posé les bornes de la science. »³ Tout aussi visionnaire que le « grand médecin de l'Antiquité » auquel il se réfère (Hippocrate), il articule en outre les concepts qui permettent de comprendre certaines crises politiques et sociales de ce début du vingt-et-unième siècle. A la fin des *Mémoires d'outre-tombe*, dans des passages datés de 1841, Chateaubriand pressent par exemple la fragilité du *lien social* instauré après la Révolution : « [...] *Un état politique où des individus ont des millions de revenu tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand la religion n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice ?* », s'interroge-t-il.

C'est justement cette fracture du lien social- pour reprendre une célèbre formule- qui est en cause aujourd'hui. Daniel Arnaud, dans notre histoire, il en a toujours été ainsi : les inégalités sociales se creusent depuis très longtemps !

L'inégalité des fortunes pouvait être assumée avant 1789, comme étant dans l'ordre des choses. A partir du moment où la Révolution consacre l'égalité des droits, en revanche, le fait que des individus aient « des millions de revenu » alors que d'autres « meurent de faim » devient inacceptable. Pourquoi certains seulement bénéficieraient d'un confort matériel et pas d'autres, alors que tous seraient déclarés égaux ? Avec la laïcisation de l'Etat, et donc le recul du religieux, de l'espérance et de l'attente dans un au-delà meilleur, les inégalités ne peuvent dès lors qu'être dénoncées comme autant d'injustices sociales. Surtout lorsque les plus riches ne doivent pas leur richesse à leur vertu, mais à une inégalité des chances à la naissance. Point de nostalgie dans le propos, mais un constat, doublé d'un avertissement : la République, en France peut-être plus qu'ailleurs, se signale par son *obligation de résultats*.

Une obligation de résultats que doit incarner ceux qui nous gouvernent, mais à l'heure de l'immédiateté, comment y parvenir ?

Le régime, et les responsables publics qui entendent l'incarner, doivent tenir leurs promesses : garantir l'égalité des droits et assurer l'émancipation de tous. S'ils ne parvenaient pas à atteindre ces objectifs, alors le *contrat social* serait rompu. Des individus ayant le sentiment d'être abandonnés dans des *territoires perdus de la République*, pendant que d'autres auraient par exemple les moyens de s'exiler vers des contrées à la fiscalité plus avantageuse, pourraient en venir à se replier dans une appartenance communautaire. Cette dernière serait vécue comme la génératrice d'une solidarité alternative à celle qu'ils ne trouveraient plus dans l'unité nationale. Dans une conférence donnée à l'Athénée en 1819, et restée fameuse⁴, Benjamin Constant exhortait les gouvernements d'alors en ces termes : « *Puisque nous vivons dans les temps modernes, je veux la liberté convenable aux temps modernes ; et puisque nous vivons sous des monarchies, je supplie humblement ces monarchies de ne pas emprunter aux républiques anciennes des moyens de nous opprimer.* » Aujourd'hui, que nous vivions sous la Cinquième République ou sous un autre régime, il pourrait reprendre les mêmes mots afin de plaider la défense de « *la liberté convenable aux temps modernes* ». Parce que c'est la modernité, qui s'exprime notamment dans les différentes *Déclarations des droits de l'homme*, qui demeure l'enjeu essentiel, bien plus que la forme du gouvernement.

Néanmoins se pose la question de la gouvernance, n'est ce pas ?

Que nous nous situions à l'échelle de la France ou à celle de l'Europe, puisqu'il existe désormais une « citoyenneté européenne », la question est de savoir dans quelle mesure il est possible d'assurer à la fois le *bien commun*, les droits et les libertés. En d'autres termes, la continuité du projet politique hérité de l'Humanisme et des Lumières. Or, les Encyclopédistes avaient probablement vu juste, en soutenant que l'intérêt public pouvait facilement être perdu de vue dans les grands Etats, et à plus forte raison dans des structures d'envergure internationale. La gouvernance, en effet, ne peut qu'y être tributaire du comportement des intermédiaires entre le sommet et la base de l'édifice administratif. A chaque barreau de l'échelle institutionnelle, nous rencontrerions une multitude d'acteurs capables de créer un

labyrinthe pour y perdre l'intérêt général et qui, échappant à tout contrôle, ne serviraient qu'eux-mêmes quitte à asservir les autres.

Le désenchantement politique et l'esprit romantique

Dans votre analyse sur la République et son fonctionnement législatif, une référence littéraire m'a interpellé. En effet, vous faites appel à Alexandre Dumas et son Monte-Cristo, pour évoquer une certaine forme de désenchantement politique...

Dans la République, le président, les ministres et les hauts fonctionnaires d'une part (l'exécutif), et les députés et les sénateurs d'autre part (le législatif), ne gouverneraient dès lors pas véritablement, dans la mesure où l'application de tel décret ou de telle loi renverrait à leur sphère d'action non immédiate. Pour le dire autrement, ils ne se trouveraient nullement en mesure de vérifier le devenir de la volonté politique, qui est pourtant censée traduire celle du peuple, sur le « terrain ». Alexandre Dumas, au travers d'un grand roman populaire⁵, pourrait bien nous avoir offert quelques clefs pour aborder l'enjeu philosophique du *piratage institutionnel* dans les grands Etats, qu'il s'agisse de monarchies ou de républiques. Nous entendons par là l'utilisation à des fins privées de moyens initialement destinés à la poursuite du *bien commun*. Un pirate, dans l'univers maritime, est un aventurier qui empêche un navire de suivre sa route jusqu'à destination. Il interrompt une course en ligne droite en introduisant du labyrinthe sur un itinéraire : création d'une impasse, détournement d'un bien, repli dans un repère secret. *Le Comte de Monte-Cristo* commence précisément par l'incarcération de Dantès sur l'ordre de Villefort, substitut du procureur du roi (sous la Restauration, mais la scène pourrait se dérouler en république) qui envoie le marin au château d'If non pas parce qu'il est coupable, mais parce qu'il pourrait contrarier ses ambitions. C'est-à-dire que le fonctionnement de la Justice, du fait même de l'un de ses représentants, cède alors la place à la satisfaction d'un intérêt particulier. Dantès, après une escale à l'île d'Elbe, est le porteur d'un message pour Noirtier, un bonapartiste convaincu qui n'est autre que le père de Villefort, et pourrait compromettre la carrière du substitut du procureur du roi. D'où sa mise au secret par ce dernier, prolongée pendant les Cent-jours, et confirmée après la défaite de Waterloo. Dans le roman, à Villefort, donc, la faillite de l'institution judiciaire, pendant qu'à Morcerf incombe celle de l'Armée, et à Danglars celle de la Banque. Tous trois bâtissent leur carrière et conquièrent les honneurs à partir de la forfaiture originelle, dont Dantès, pourtant innocent, est la victime. Or, par la position qu'il occupe au cœur d'un lieu stratégique de l'institution, Villefort dispose à la fois du pouvoir d'en abuser et de celui de nier tout écart.

Mais Napoléon n'affirmera-t-il pas que « *Les hommes sont comme les chiffres : ils n'acquièrent de valeur que par leur position* » ?

Et Villefort s'avère un initié capable, à l'instar de certains chefs d'entreprises ou de certains cadres de la fonction publique dans le monde contemporain, de créer un labyrinthe afin d'interdire à quiconque de remonter jusqu'à lui et de le confondre. L'interrogatoire, tel qu'il se déroule dans son bureau, demeure confidentiel ; il fait disparaître la preuve qui pourrait le compromettre en brûlant la lettre portée par Dantès ; il prend enfin le soin de faire mettre le malheureux au secret, ce qui lui retire tout espoir d'être entendu. Certes, le prisonnier numéro trente-quatre tentera de protester, et demandera même le jugement qui lui a été refusé. Cependant, pour que son innocence soit reconnue, il faudrait que sa version des faits puisse être confrontée avec celle du substitut, alors même que la spécificité de l'*initié* réside dans sa

maîtrise de la diffusion de l'information. Villefort falsifie à son gré la représentation que les membres du personnel pénitentiaire, qui sont les seuls interlocuteurs du marin au cours de sa détention, peuvent avoir de la situation. L'inspecteur des prisons, après avoir lu la note figurant sur le registre d'écrou du captif⁶, n'envisagera pas un seul instant sa crédibilité et n'entreprendra pas de pousser plus avant l'examen du dossier. Il s'agit d'une véritable chosification de l'individu (il n'est plus reconnu comme sujet, et sa version des faits n'intéresse personne), annonciatrice par exemple des mécanismes à l'œuvre aujourd'hui dans les processus de harcèlement moral au travail. Dans une telle perspective, chaque échelon de la chaîne administrative qui reliait le sommet, siège de la volonté politique, à la base, terrain de sa mise en œuvre finale, serait l'occasion de l'interruption d'une trajectoire rectiligne pour des tenants et des aboutissants qui échapperaient à tout contrôle. Paradoxalement, l'accroissement des institutions apporterait certes des garanties supplémentaires aux individus, mais signifierait en même temps l'abandon de ces derniers à des échelons intermédiaires. Le citoyen resterait tributaire de tel *initié* occupant une position stratégique et disposant des moyens de le réduire à la condition de serf. L'inflation institutionnelle pourrait par conséquent tout aussi bien se traduire par le retour de la féodalité et de l'arbitraire. La république, y compris dans sa dimension européenne, comporterait inévitablement une part d'aléatoire et, avec l'abandon de Marianne, nous assisterions à la consécration de Monte-Cristo.

Enfin, Daniel Arnaud, le devenir de la République ne doit-il pas se lire à l'aune de l'esprit romantique ?

En France, la République puise dans un double héritage, à la fois social et humaniste. A cet égard, les valeurs auxquelles renvoie le triptyque « liberté, égalité, fraternité » doivent plutôt être regardées comme « démocratiques » qu'à proprement parler « républicaines ». Interroger le devenir de ce modèle politique, que ce soit au niveau français ou dans un éventuel prolongement au niveau européen (Victor Hugo ne rêvait-il pas des « Etats-Unis d'Europe » ?), c'est dès lors se demander comment il est envisageable de pérenniser une gouvernance garante du *bien commun*, des droits et des libertés. Toutefois, c'est probablement davantage dans les ouvrages des grands écrivains romantiques qui ont assisté à l'avènement de la modernité que dans les froids essais politiques contemporains qu'il faut encore puiser de nos jours les concepts qui permettent de penser les conditions de possibilité de la démocratie. Car les Romantiques, au travers de leurs héros aux destins tourmentés, ne méconnaissent rien des passions qui agitent les âmes, et qui ravalent parfois l'homme d'Etat le plus fin et le plus calculateur au rang de simple « *argile humaine* », comme disait Plutarque.

Gustave Massiah,

Economiste

Né en Égypte, « d'un père italien et d'une mère d'une famille juive de l'Empire ottoman ». Ingénieur et économiste, spécialiste des études économiques dans les domaines de l'organisation industrielle des transports, de la planification, de l'éducation et de la recherche urbaine. Gustave Massiah est l'une des personnalités les plus influentes du mouvement altermondialiste, qui se mobilise contre l'hégémonie de la finance et pour la construction d'une démocratie active et la mise en place de convergences entre mouvements sociaux. Membre du Conseil International du Forum Social Mondial, il est l'auteur des ouvrages « Où va le mouvement altermondialiste » (2003) et « Une stratégie Altermondialiste » (2011) aux éditions La Découverte.

Néolibéralisme et inégalités sociales

Gustave Massiah, votre travail d'intellectuel repose sur une analyse politique et sociale du néolibéralisme...

Le néolibéralisme est en crise mais il est toujours dominant. La position par rapport au néolibéralisme joue un rôle politique majeur. On a pu le vérifier dans tous les pays du Maghreb et du Machrek dans la période récente. Après 2011, le nouveau cycle de luttes et de révolutions avait ouvert, et ouvre toujours, de grands espoirs. Ils ont particulièrement mis sur le devant de la scène les questions des libertés et les questions sociales. Les gouvernements issus des élections en Tunisie et en Egypte se sont révélés complètement acquis au néolibéralisme. Comme dans beaucoup de pays dans le monde, notamment en Europe, ils attendent leur salut économique des capitaux internationaux, des « investissements directs étrangers ». Les forces qui s'y opposent affichent un rejet du néolibéralisme, mais le plus souvent, elles ne mettent pas en avant les mesures concrètes et les politiques pour sortir du néolibéralisme.

Que peut répondre l'altermondialisme à la question : « Comment sortir du néolibéralisme » ?

La situation globale est caractérisée par ce que l'on a convenu d'appeler la crise et qui s'approfondit depuis 2008. La dimension financière, la plus visible, est une conséquence qui se traduit dans les crises ouvertes alimentaires, énergétiques, climatiques, monétaires, etc. La crise structurelle articule quatre dimensions : économiques et sociales, celle des inégalités sociales et de la corruption ; écologiques avec la mise en danger de l'écosystème planétaire ; géopolitiques avec la fin de l'hégémonie des Etats-Unis, la crise du Japon et de l'Europe et la montée de nouvelles puissances ; idéologiques avec l'interpellation de la démocratie, les poussées xénophobes et racistes.

Les politiques évoquent à longueur de discours, « la crise », mais, il est préférable et plus judicieux de parler « des crises »...

Il s'agit en fait d'une triple crise emboîtée : une crise du néolibéralisme en tant que phase de la mondialisation capitaliste ; une crise du système capitaliste lui-même qui combine la contradiction spécifique du mode de production, celle entre capital et travail, et celle entre les modes productivistes et les contraintes de l'écosystème planétaire ; une crise de civilisation qui découle de l'interpellation des rapports entre l'espèce humaine et la nature qui ont défini la modernité occidentale et qui ont marqué certains des fondements de la science contemporaine. Les résistances des peuples ont accentué la crise du néolibéralisme ; elles confirment le rôle des luttes sociales et culturelles dans l'épuisement de cette phase de la mondialisation capitaliste. Les inégalités sociales, le chômage, la précarisation ont fait baisser la consommation populaire et ouvert une crise de « surproduction ». Le recours au surendettement a trouvé ses limites ; par l'extension des marchés financiers dérivés, il a contaminé tous les marchés de valeurs. L'explosion des « subprimes » a marqué le passage de la dette des ménages à la dette des entreprises bancaires. Le sauvetage des banques par les Etats a ouvert la crise des dettes publiques. La réduction des déficits par les plans d'austérité est supposée permettre une solution à cette crise sans remettre en cause les profits et en maintenant le contrôle par le marché mondial des capitaux et les privilèges des actionnaires. Les résistances populaires s'y opposent. L'exaspération des peuples a démasqué la dictature

du pouvoir financier et la « démocratie de basse intensité » qui en résulte. La corruption est rejetée parce qu'elle est systémique. Elle est dans sa forme actuelle constitutive du néolibéralisme. Elle résulte de la fusion entre le politique et le financier qui corrompt structurellement la classe politique dans son ensemble. Le rejet de la corruption va au-delà de la corruption financière ; il s'agit de la corruption politique. Comment faire confiance quand ce sont les mêmes, avec parfois un autre visage, qui appliquent les mêmes politiques, celles du capitalisme financier. La révolution culturelle portée par l'écologie exacerbe l'affrontement entre les possibilités : celles de la domestication de ce progrès au service de l'exploitation et de l'aliénation ou celles de nouvelles ouvertures au service de l'émancipation. Il n'est pas toujours aisé de prendre du recul par rapport à la prégnance du néolibéralisme secoué mais toujours dominant. Le temps long des mouvements donne le recul nécessaire. Le mouvement ouvrier s'est construit depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Il a connu une période d'avancées de 1905 à 1970. Malgré les guerres et le fascisme, il a réussi des révolutions en Russie, en Chine et dans plusieurs pays du monde ; à travers son alliance avec les mouvements de libération nationale, il a quasiment encerclé les puissances coloniales ; il a imposé des compromis sociaux et un « Welfare State » dans les pays du centre capitaliste. Depuis 1970, s'est ouverte une période de quarante ans de défaites et de régressions du mouvement social dans les pays décolonisés, dans les pays qui avaient connus des révolutions et dans les pays industrialisés. Les bouleversements et la crise pourraient caractériser la fin de cette longue période de régressions, sans que l'on puisse définir précisément ce qui va suivre.

La stratégie altermondialiste

L'épuisement du néolibéralisme ne signifie pas pour autant le dépassement du capitalisme...

Il va déboucher sur une nouvelle phase de la mondialisation capitaliste avec une nouvelle logique, ses contradictions et de nouvelles forces anti-systémiques. A plus long terme, la crise structurelle porte la confrontation entre plusieurs avenir possibles, entre plusieurs visions du monde. La stratégie des mouvements se définit par rapport aux avenir possibles et aux conceptions qui les sous-tendent. Ils ont été précisés dans les débats du Sommet des peuples qui a été organisé par les mouvements sociaux en contre point de la Conférence des Chefs d'Etat Rio+20, en juin 2012. Trois horizons, trois conceptions, se sont dégagés : le renforcement sous d'autres formes de la financiarisation et son extension à la Nature ; un réaménagement du capitalisme fondé sur une régulation publique et une modernisation sociale ; une rupture ouvrant sur une transition écologique, sociale et démocratique. Les situations concrètes seront caractérisées par des articulations spécifiques entre ces trois logiques.

Trois horizons et par conséquent plusieurs articulations, prenons le temps d'aborder chaque conception pour une meilleure compréhension de ces problématiques...

La première conception, celle du renforcement du néolibéralisme, est celle de la financiarisation de la Nature. Elle a été exposée dans le document de travail préparé par les Nations Unies et les Etats, pour Rio+20. Dans cette vision, la sortie de la crise passe par la recherche du « marché illimité » nécessaire à la croissance. Elle fonde l'élargissement du marché mondial, qualifié de marché vert, sur la financiarisation de la Nature, la marchandisation du vivant et la généralisation des privatisations. Cette approche reconnaît que la Nature produit des services essentiels (elle capte le carbone, elle purifie l'eau, etc.). Mais elle considère que ces services sont dégradés parce qu'ils sont gratuits. Pour les améliorer, il faut les marchander et les privatiser. Dans cette optique, seule la propriété privée permettrait une bonne gestion de la Nature qui serait confiée aux grandes entreprises multinationales, financiarisées. Il s'agit alors de restreindre les références aux droits fondamentaux qui pourraient affaiblir la prééminence des marchés. Il s'agit de subordonner le droit international au droit des affaires. La deuxième conception est celle du Green New Deal, défendue par d'éminents économistes de l'establishment comme Joseph Stiglitz, Paul Krugman et Amartya Sen souvent qualifiés de néo-keynésiens. Elle part de l'« économie verte » qu'il s'agit de maîtriser. La proposition est celle d'un réaménagement en profondeur du capitalisme à partir d'une régulation publique et d'une redistribution des revenus. Elle est encore peu audible aujourd'hui car elle implique un affrontement avec la logique dominante, celle du marché mondial des capitaux, qui refuse les références keynésiennes et qui n'est pas prêt à accepter qu'une quelconque inflation vienne diminuer la revalorisation des profits. Il faut rappeler que le New Deal adopté en 1933 n'a été appliqué avec succès qu'en 1945, après la deuxième guerre mondiale. La troisième conception est celle des mouvements sociaux et citoyens qui a été explicitée dans le processus des forums sociaux mondiaux. Ils préconisent une rupture, celle de la transition sociale, écologique et démocratique. Ils mettent en avant de nouvelles conceptions, de nouvelles manières de produire et de consommer. Citons : les biens communs et les nouvelles formes de propriété, la lutte contre le patriarcat, le contrôle de la finance, la sortie du système de la dette, la prospérité sans croissance, la réinvention de la démocratie, les responsabilités communes et différenciées, les services publics fondés sur les

droits et la gratuité. Il s'agit de fonder l'organisation des sociétés et du monde sur l'accès aux droits pour tous et l'égalité des droits. La stratégie des mouvements définit les alliances par rapport à ces avenir possibles. L'urgence est de réunir tous ceux qui refusent la première conception celle de la financiarisation de la Nature. D'autant que l'imposition du système dominant malgré l'épuisement du néolibéralisme porte les risques d'un néo-conservatisme de guerre. Cette alliance est possible d'autant que les mouvements sociaux ne sont pas indifférents aux améliorations en termes d'emploi et de pouvoir d'achat que pourrait apporter le Green New Deal. Mais de nombreux mouvements constatent l'impossibilité de concrétiser cette régulation publique dans les rapports de forces actuels. Ils considèrent de plus que la croissance productiviste correspondant à un capitalisme, même régulé, n'échappe pas aux limites de l'écosystème planétaire. Dans la durée, et si le danger du néo-conservatisme de guerre peut être évité, la confrontation positive opposera les tenants du green new deal et ceux du dépassement du capitalisme. Les alliances concrètes dépendront des situations des pays et des grandes régions.

Cela induit des changements dans la mondialisation capitaliste...

Les mouvements sociaux sont confrontés à l'évolution de la mondialisation et aux bouleversements géopolitiques. La bourgeoisie financière reste encore au pouvoir et la logique dominante reste celle de la financiarisation. Mais la mondialisation est en train d'évoluer et ses contradictions augmentent. Elle se traduit par une différenciation des situations suivant les régions du monde, une sorte de dérive des continents. Chaque grande région évolue avec des dynamiques propres et les mouvements sociaux cherchent à s'adapter à ces nouvelles situations. Cette évolution modifie les conditions de la convergence des mouvements. Dans la réflexion et les mobilisations sur la crise et la transition, la dimension géopolitique est souvent négligée. Elle est trop pensée de manière subordonnée à la dimension économique et sociale alors que les conflits et les guerres rappellent que la géopolitique peut déterminer les situations sociales et leurs issues. Les nouvelles puissances participent du basculement du monde. Mais ces « émergents » ne forment pas un ensemble homogène. Ils n'annulent pas la domination actuelle qui reste une caractérisation pertinente pour comprendre l'état du monde et les rapports entre les pays. Mais, la domination évolue et les rapports géopolitiques sont modifiés. Les nouvelles puissances s'imposent dans les grandes régions et contribuent à leur différenciation. La nature des économies émergentes s'inscrit dans l'évolution de l'économie mondiale. Dans les années 2000, plusieurs pays se sont imposés avec un taux de croissance soutenu, une balance commerciale excédentaire, des réserves de devises considérables. Ces pays ont résisté à la crise de 2008. Il s'agit d'une trentaine de pays dans le monde. Après l'émergence des BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), un nouveau groupe de pays s'affirme, le CIVETS (Colombie, Indonésie, Vietnam, Egypte, Turquie, Afrique du Sud). Ce groupe de pays se caractérise par des populations jeunes, une économie diversifiée, un endettement soutenable et une relative volonté politique. Ils continuent à bénéficier de forts investissements étrangers et d'une attention particulière des multinationales. Il ne faut pas oublier aussi le rôle géopolitique de certains pays rentiers à l'exemple de l'Arabie Saoudite et du Qatar. Ces pays amorcent un infléchissement de la nouvelle division internationale du travail. Même si l'affrontement sur les recherches et les nouvelles technologies s'exacerbe et s'il peut y avoir des fléchissements et des reculs par rapport aux taux de croissance, il est peu probable que la réorganisation des échanges et des richesses revienne à l'ancienne situation. On observe déjà une restructuration de la classe dominante mondiale recomposée avec les financiers des nouvelles économies. Les conséquences géopolitiques majeures sont à venir.

Nous nous trouvons donc face à un véritable bouleversement géopolitique...

D'abord sur le plan économique ! Les économies émergentes se déclarent pour une économie ouverte mais ne laissent pas les marchés financiers fixer les prix, les taux de change et orienter les investissements. Les politiques économiques laissent un rôle d'intervention stratégique à l'Etat. Ils ne rompent pas avec le marché mondial des capitaux mais tentent de maîtriser leurs rapports notamment avec les fonds d'investissements publics. Ils cherchent des nouvelles politiques économiques qui combinent le respect des contraintes néolibérales avec des politiques de redistribution partielles qui réduisent la pauvreté mais ne compensent pas les inégalités. A Durban, en mars 2013, au moment du quatrième sommet des chefs d'Etat des BRICS, pour la première fois, un contre-sommet a été organisé par les mouvements de ces mêmes pays. Des liaisons ont été organisées avec le FSM de Tunis. La convocation de ce contre-sommet affichait la question : « BRICS : Anti-imperialist, sub-imperialist or in between ? » Les mouvements sociaux des pays émergents sont porteurs de plusieurs revendications : la volonté de négociation sociale ; la démocratisation ; le refus de la domination et des oukases extérieurs. Ces mouvements joueront un rôle central dans la redéfinition du mouvement altermondialiste.

Quelle peut être la stratégie altermondialiste ?

La pensée stratégique, se construit dans l'articulation entre la question de l'urgence et celle de la transformation structurelle. Il s'agit d'inscrire les réponses à l'urgence dans une perspective de long terme. Dans les forums sociaux mondiaux, deux préoccupations sont présentes : la définition de mesures immédiates à imposer pour améliorer les conditions de vie des couches populaires et la nécessaire définition d'une orientation alternative.

Résister, c'est créer

Alors, si il devient indispensable de sortir du néolibéralisme, que doivent faire concrètement les gouvernements qui partagent cette analyse ?

Pour sortir du néolibéralisme, on peut définir plusieurs démarches : dans le court terme, celle que peuvent engager des gouvernements, sous la pression des mouvements, pour définir des politiques nouvelles ; dans le moyen terme, les efforts pour faire évoluer le système international et gagner des marges de manœuvre ; dans le long terme, les politiques alternatives de dépassement du capitalisme. Toutes ces démarches doivent être engagées dès aujourd'hui.

Il y a une expression, devenue un slogan aujourd'hui, que l'on entend beaucoup, « d'autres politiques sont possibles », comment donner une existence concrète à cette volonté politique ?

Pour cela, il leur faut combattre l'inertie des forces gouvernementales qui sont persuadées qu'il n'y a pas d'alternatives. Il faut répondre à cette fausse évidence en répondant aux raisons qui guident les gouvernements. Il y a plusieurs raisons qui conduisent les gouvernements à reproduire les politiques dominantes. Ils le font parce que les contraintes internationales sont trop fortes et rendent très difficiles des démarches indépendantes. Des coups d'état de différente nature sont possibles ; du coup d'état financiers au coup d'état militaire, il y a une gamme de déstabilisations possibles. Ils le font parce qu'il y a toujours une raison d'attendre ; des élections, une constitution, de meilleures situations. Ils le font parce qu'ils sont conservateurs, profondément conservateurs et garants de l'ordre social ; et les politiques néolibérales sont la représentation la plus achevée du conservatisme. Ils le font parce qu'ils pensent qu'ils peuvent trouver des aménagements ; ainsi par exemple ceux qui expliquent que le capital arabe leur donnera des marges de manœuvre alors qu'ils savent très bien que la condition préalable mise par le capital arabe est de suivre la doctrine du FMI. Ils le font parce qu'ils y croient, par réalisme, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen que l'investissement étranger pour doper la croissance et répondre aux problèmes d'emploi et de niveau de vie.

Quelles sont ces politiques nouvelles et comment peuvent-elles être appliquées ?

Dans certaines conditions, des gouvernements peuvent être tentés de mettre en œuvre des politiques qui s'écartent du néolibéralisme, c'est-à-dire de la prédominance absolue du marché mondial des capitaux et de l'ajustement structurel des sociétés à ce marché. Deux situations peuvent y conduire. D'une part, les contradictions entre les marchés et les économies émergentes qui rencontrent les limites qui résultent du contrôle du marché mondial par l'hégémonie occidentale. D'autre part, des mouvements sociaux peuvent conduire à des changements de gouvernements, voire de régimes, qui voudraient répondre aux aspirations populaires. Les politiques des nouvelles puissances émergentes et les politiques des régimes progressistes ont des points communs. Elles ne se confondent pas, mais elles pourraient conduire à des rapprochements ou même à des alliances contre l'hégémonie des marchés financiers, pour une réforme du système économique mondial.

Nous avons besoin d'exemples concrets pour pouvoir appréhender au mieux ces différents mouvements et changements politiques, pouvez-vous nous en délivrer quelques-uns ?

En Amérique Latine, les mouvements influencent des régimes « desarrollistas » ou développementalistes qui tentent de mettre en place des politiques post-néolibérales. Des politiques qui ne sont pas du tout anticapitalistes et qui combinent des gages au marché mondial des capitaux et des politiques sociales à l'échelle nationale avec des redistributions. En Asie, dans plusieurs grands pays, des alliances différenciées combinent des bourgeoisies étatiques, nationales et mondialisées. Des alliances spécifiques et contradictoires sont tentées avec les bourgeoisies étatiques qui partagent le contrôle de l'appareil productif avec les bourgeoisies privées « nationales » et les multinationales. C'est en Amérique latine, à travers la diversité des pays où les mouvements ont pesé sur l'évolution des régimes, que nous pouvons identifier les tentatives et les expériences qui marquent les politiques post-néolibérales. C'est le cas en Argentine, au Brésil, en Bolivie, en Equateur, en Uruguay, au Venezuela.

Quelles en sont les mesures marquantes ?

Un traitement politique de la question de la dette (remboursement anticipé au Brésil, annulation en Argentine, audit en Equateur), un contrôle du secteur financier et la création de Fonds d'investissement souverain, une tentative de contrôle des matières premières et des ressources naturelle, une redistribution des revenus (Bourse familiale, allocation logement, politique salariale, protection sociale), le soutien aux secteurs créateurs d'emploi et de revenue, une politique environnementale incitative, une politique fiscale et la lutte contre les paradis fiscaux et judiciaires, un renforcement de l'Etat social (éducation, santé, protection sociale), la souveraineté alimentaire et la défense de l'agriculture paysanne, des efforts de démocratie participative (décentralisation citoyenne, municipalités, budgets participatifs)....

Nous arrivons à l'épilogue de votre démonstration, si l'on prend comme grille de lecture et surtout comme mode de gouvernance politique les solutions apportées par le mouvement altermondialiste, quelles seraient les perspectives ?

Les propositions de politiques économiques et sociales ne prennent leur sens que si elles s'inscrivent dans des propositions de long terme. C'est le fondement de la stratégie du mouvement altermondialiste. Articuler des propositions immédiates, pour améliorer les conditions de vie des couches populaires, avec une alternative qui implique une rupture plus fondamentale avec la logique dominante. Il n'y a pas de chances pour une nouvelle politique si on reste dans le court terme. Deux conditions sont nécessaires pour engager une transformation structurelle. Engager une transformation du système international, du cadre économique mondial qui permette des marges de manœuvre par rapport à la doxa néolibérale. Engager une orientation alternative. Pour la transformation du système économique mondial, de nombreuses propositions immédiates ont été avancées dans les Forums sociaux mondiaux depuis dix ans. Par exemple : la suppression des paradis fiscaux et juridiques ; la taxe sur les transactions financières ; la séparation des banques de dépôts et des banques d'affaires ; la socialisation du secteur financier ; l'interdiction des marchés financiers dérivés ; les redistributions de revenus ; la protection sociale universelle ; les droits des migrants et la liberté de circulation ; les négociations environnementales et climatiques ; un nouveau système monétaire international... Il s'agit d'instaurer un système économique fondé sur la

régulation publique multilatérale en rompant avec un libre-échange qui n'a rien de libre et qui instaure le dumping généralisé (dumping social, dumping fiscal, dumping environnemental, dumping monétaire). Il s'agit aussi d'empêcher la main mise par les grands groupes financiers et les Etats des moyens de communications, d'informations et du numérique. Ces propositions ne sont pas révolutionnaires en elles-mêmes. Elles sont reprises aujourd'hui par des économistes de l'establishment et même par certains gouvernements. Mais ces déclarations ne sont pas suivies d'effet car elles nécessitent une rupture avec le dogme néolibéral et la dictature des marchés financiers. Et ce sont toujours ces forces qui sont dominantes et qui n'accepteront pas, sans affrontements, de renoncer à leurs gigantesques privilèges.

Ces orientations politiques, cette nouvelle gouvernance prennent racines dans les Forums Sociaux Mondiaux ...

C'est l'approche de la transition sociale, écologique et démocratique qui se définit dans les FSM. C'est celle de l'accès aux droits pour toutes et tous et de l'égalité des droits, du local au planétaire. On peut organiser chaque société et le monde autrement que par la logique dominante de la subordination au marché mondial des capitaux. Les mouvements sociaux préconisent une rupture, celle de la transition sociale, écologique et démocratique. Ils mettent en avant de nouvelles conceptions, de nouvelles manières de produire et de consommer. A partir des pratiques, ces nouvelles notions se traduisent par des approches nouvelles : les biens communs et la prospérité sans croissance ; les droits de la Nature ; la lutte contre le patriarcat ; la régulation citoyenne ; la démocratisation radicale de la démocratie ; la souveraineté alimentaire ; l'achèvement de la décolonisation ; les droits des migrants et la liberté de circulation ; les institutions internationales et le droit international...

Permettez-moi de terminer sur un mot qui me vient à l'esprit lorsque l'on vous lit, l'on vous écoute évoquer cette « autre politique » ... ce mot est « résistance »...

Cette alternative se construit à partir des luttes et des résistances, car résister c'est créer. Elle se traduit dans la recherche de politiques publiques d'égalité des droits. Elle s'invente à partir des alternatives concrètes qui sont mises en œuvre dans les sociétés et la lutte pour que ces alternatives se traduisent par plus de libertés et ne soient pas retournées par la recherche du profit dans plus d'inégalités, d'injustice et une remise en cause des libertés. Les enjeux de la nouvelle révolution se précisent : la définition de nouveaux rapports sociaux et culturels, de nouveaux rapports entre l'espèce humaine et la Nature, la nouvelle phase de la décolonisation et la réinvention de la démocratie.

Angèle Kremer-Marietti

Philosophe

Philosophe française, docteur d'État ès-lettres et sciences humaines, Angèle Kremer-Marietti a dirigé les collections « Épistémologie, philosophie des sciences » et « Commentaires philosophiques » des éditions l'Harmattan et a publié plusieurs ouvrages dont « Les ressorts du symbolique » (aux éditions l'Harmattan en 2012).

Cet entretien revient sur les grands champs de recherche de cette intellectuelle unique, spécialiste de Nietzsche. Angèle Kremer-Marietti est décédée en novembre 2013, léguant une œuvre philosophique considérable, où il est important d'y puiser le sel de nos réflexions. C'est avec une grande émotion que nous éditons ces échanges destinés à publication...

Une nouvelle temporalité, un autre langage

J'aimerais débiter notre conversation sur une interrogation autour de la « temporalité ». Nous sommes aujourd'hui dans une société de l'immédiateté, nous usons -abusons- des réseaux sociaux, errons sur les autoroutes du tout numérique... Selon-vous, cela a-t-il changé notre rapport au temps ? Dans votre ouvrage *Les ressorts du symbolique* aux éditions L'Harmattan vous évoquez d'ailleurs « *la loi qui institue le temps* »...

Je conçois qu'il puisse être curieux d'invoquer une « loi du temps », qui aurait été instaurée par les sociétés successives ou contemporaines. Mais, c'est un fait, les sociétés se sont toujours référées à un « temps social » pour elles le plus « commode », pour user du terme « commode » employé par le grand Henri Poincaré⁷, qui s'est exprimé également sur la « mesure du temps »⁸ ; en effet, pour lui, il ne peut jamais y avoir une manière qui soit générale « de mesurer le temps qui soit plus vraie qu'une autre ». La question du temps peut être abordée d'innombrables points de vue, parmi lesquels celui de Bergson nous donnant à saisir que le but de la philosophie est l'intuition de la durée dans le moi, ainsi que l'intuition du moi dans la durée de l'univers. Mais, du point de vue social, découvert au XIXe siècle, et du point de vue du « vivre ensemble » sur lequel nous insistons désormais, les nombreux calendriers des sociétés plus anciennes sont là pour témoigner des différences institutionnelles notables, toujours adoptées dans la mesure et la répartition du temps selon les différentes civilisations. Pour revenir sur notre rapport au temps, compris individuellement, il existe surtout le temps de nos intérêts ou de notre goût relatif à telle ou telle activité qui occupe notre volonté, à un instant ou à un autre. Ce dernier temps est essentiel, puisque c'est le temps de notre réalisation, comme celui de notre insertion dans la collectivité.

Justement avec l'avènement du tout-numérique, un nouveau langage s'écrit au quotidien, peut-on parler de « novlangue » ?

« Novlangue » sans doute, mais n'est-ce pas aller vite dans la désignation de ces nouvelles pratiques linguistiques ? Si, non pas un langage, mais de nouveaux langages se faufilent et se profilent à l'occasion de ces nouveaux échanges pratiqués dans le numérique, non pas parlés mais (trop rapidement ?) écrits, et finalement peut-être s'instaurent (?), est-ce à dire qu'il y ait « un » nouveau langage assez cohérent pour former une nouvelle langue ? Je ne l'observe pas directement, même s'il est vrai que ceux qui échangent de cette manière semblent bien se comprendre linguistiquement.

7

Cf. Henri Poincaré, « La mesure du temps », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, 1898, VI, p. 6.

8 *Op.cit.*, pp. 1-13.

Nous observons tout de même, dans nos entourages, des personnes -souvent jeunes- qui parviennent en un même temps à « surfer sur les autoroutes de l'information », envoyer des SMS, éditer des photos et narrer, en seulement quelques signes, leur journée via les réseaux sociaux. Au-delà de cette aptitude à parler le même langage, fait d'abréviations, d'inversement des lettres, cette « hyperconnection » ne traduit-elle pas une autre règle du "je"?

Oui, j'observe comme vous une véritable hyperconnection, laissant supposer non seulement peut-être une « autre règle du 'je' », encore inconnue et qu'il faudrait tenter de connaître, mais aussi sans doute une structure nouvelle du « je ». A première vue, ces échanges fréquents et rapides semblent indiquer une proximité et une réciprocité nouvelles entre les différents êtres ainsi mis en relation, une compréhension directe et certaine, étant donné la vivacité assurée de toutes ces ripostes, allant et retournant sans beaucoup discontinuer. La question pertinente de l'observateur extérieur serait alors « de quoi s'agit-il ? ». Ou bien son commentaire pourrait invoquer convergences et divergences sensiblement vécues, mais toujours volontairement publiées au vu et au su de qui participe à l'allégresse de l'échange.

D'ailleurs que pensez-vous de ce terme "réseaux sociaux" ? Traduit-il une réalité ? Et si nous nous référons à la littérature, assistons-nous à « *une déliquescence de la langue* », pour reprendre des termes de Georges Orwell ? (« *Politics and the English Language* » 1946)

Il y a « réseaux sociaux » dans la mesure où il y a de nombreux échanges simultanément s'entrecroisant en cheminant selon leurs innombrables voies propres pour former finalement de véritables unités. Est-ce déliquescence ou plutôt survivance et renouvellement tant bien que mal de l'échange linguistique au-delà de nouvelles possibilités offertes par les moyens d'expression ? En outre, il s'agit de « possibilités » qui peuvent être comprises par les débutants comme des situations nouvelles, vite saisies et dont les difficultés sont par eux rapidement vaincues.

Mais votre expression « survivance », n'insinue-t-elle donc pas une mise en danger ?

Vous voulez dire précisément le danger de perdre les formes classiques d'échange, en tout cas surtout une forme classiquement partagée à chaque nouvelle époque, avec une forme vite instaurée se modifiant toujours insensiblement. Il faut dire que chacun apporte déjà sa propre sensibilité et son caractère propre dans sa manière individuelle de communiquer. Les nouvelles exigences de la technique numérique influent donc fortement sur un échange en créant un nouveau type d'expression par adaptation pure et simple.

Nouvelles structurations des modèles du langage et par conséquent de la pensée elle-même selon-vous ?

En un sens, oui peut-être, s'agit-il là de la formation de nouvelles structurations des modèles du langage et de la pensée mais rien ne semble devoir le confirmer encore nettement. La rapidité de l'échange et du commentaire semblent permettre une nouvelle agilité de la pensée

dans la réponse, peut-être plus épidermique, mais sans pouvoir offrir une réelle possibilité de développer de grandes argumentations. Encore faut-il connaître quels sont précisément les thèmes, sans doute plus personnels et plus proches de l'émotion, qui se prêtent ainsi à des échanges rapides et pratiquement furtifs.

Et les « choses » existent-elles parce que nous sommes en capacité intellectuelle de les nommer ?

Si nous sommes « en capacité intellectuelle », il s'agit de circonscrire avec exactitude ce que vise cette « capacité ». S'il s'agit de fiction pure et simple, on sait que toute création de l'imaginaire est nommée afin d'être définie, analysée, illustrée et pleinement contemplée ; ou bien inversement d'abord contemplée, ensuite définie et analysée, enfin pleinement admise. Mais s'il s'agit d'une capacité visant une existence, alors non plus imaginaire mais réelle, on peut avoir à s'interroger sur la nomination éventuelle de ce qui n'aurait point d'être : elle concernerait une erreur ou une faute de discernement. La nomination de ce qui aurait effectivement de l'être concernerait l'évidence d'une réalité quelconque, même pressentie et non encore parfaitement connue, dont la nomination dépendrait en fait de notre approche, celle-ci serait-elle encore insuffisante. Même dans ce dernier cas, on a remarqué des dénominations reconnues comme non appropriées et qui demeurent permanentes après une meilleure connaissance de ce qui n'était qu'une supposée réalité. De toute façon, la nomination est dans tous les cas un certificat d'admission dans le cercle du langage commun et de la représentation commune, si ce n'est déjà dans celui d'une connaissance reconnue universellement.

La parole est donc l'élément humain majeur, du genre de ceux que Marcel Mauss appelait "un fait social total" ...

Parmi les « faits sociaux totaux », en effet, la parole un bien non pas « un » mais bien l'élément humain majeur sans lequel aucune pensée développée n'aurait pu se soutenir et se développer dans une pluralité de langages dépassant le simple usage de la parole et englobant toutes les formes possibles d'expression articulées, y compris les langages arithmétiques, logiques, mathématiques, scientifiques, mais aussi artistiques ou poétiques de toute sorte. Il y faudrait toujours nécessairement une expression écrite, conservable, cumulable, transmissible. Si, dans les expériences de la chasse, on a cru reconnaître depuis fort longtemps⁹ que les animaux peuvent pratiquement compter jusqu'à trois, cela peut bien signifier la faiblesse de l'extension mais aussi la puissance de ce qui leur sert de « parole » relativement à leur vécu : par exemple, des cris appropriés liés à certaines de leurs situations vécues. Pour que la parole de l'homo silvaticus ou du dit « sauvage » puisse se développer au-delà d'un vécu rustique, il a fallu que se combinent des modes d'écriture à la fois directs, rapides et qui puissent se conserver dans un temps long et aussi se transformer dans un temps court, au-delà d'une situation présente. Dès la plus haute origine, des modes d'écriture directe et conservable ont pu être pratiqués sur le corps humain et se conserver dans un temps long, mais sans pouvoir se transformer dans un temps court. Certes, le temps court, la rapidité et la mobilité de la transmission pouvaient se manifester dans certaines situations vitales par le moyen de cris ou

9

d'instruments sonores ; mais ces modes instantanés et souvent non articulés ne pouvaient comporter le moyen de conserver ce qu'ils transmettaient, sinon par l'apprentissage et par la mémoire. La conjonction de la rapidité et de la conservation ou non du message réclamait la création de nouvelles modalités d'expression : d'abord la tablette et le stylet permettant le langage écrit, l'écriture proprement dite, qui se fit de diverses façons avant d'adopter les formes alphabétiques. Les roches, qui furent les premières tablettes, ne pouvaient jouir de mobilité. Vinrent plus tard les parchemins et bien plus tard le papier !...

Et aujourd'hui la tablette numérique ! L'imprimé faisant face à l'écran, pensez-vous que "ceci tuera cela" ?

La question pourrait être, en effet : la précipitation avec la concision animant tous ces nouveaux échanges par ordinateurs, téléphones portables et tablettes numériques vont-ils « tuer » la pratique de l'écrit imprimé et lu dans la forme papier du livre ou du journal et de la revue ? D'abord, disons que l'écriture et la lecture des articles écrits sans précipitation et avec toute la patience nécessaire à l'érudition et à l'argumentation, solidement menées afin de produire un raisonnement sérieux et consistant, voire scientifique, sont praticables et disponibles sur l'internet qui devient une source inépuisable d'archives et une immense bibliothèque, bientôt à la fois dupliquant et complétant encore les bibliothèques existant dans le monde. De plus, la lancée des nouveaux « e-books » lisibles non plus sur papier mais bien sur des tablettes leur servant de support accessible, doit être prise en considération, avec des avantages pratiques : en effet, outre l'absence d'encombrement matériel, il faut noter qu'elle permet diverses lectures nouvelles assimilables à une pratique nouvelle de l'index des termes divers. A côté de quoi, rien n'empêchera l'impression sur papier ni ensuite la lecture sur le même papier ; toutefois, le copier-coller et l'enregistrement des textes ouvrent, certes, à d'autres lectures. Mais est-ce à dire cependant que ces nouvelles pratiques vont tuer les anciennes applications studieuses de la lecture de l'imprimé ? Il se peut tout bonnement que les nouveaux usages puissent et doivent s'ajouter tout simplement au traditionnel travail de l'écriture et de la lecture, qui ont prouvé une transmission possible, toutefois à condition que les bibliothèques existantes ne soient pas détruites, d'une façon ou d'une autre. Notons également que les travaux numériques, qui facilitent l'échange à travers le temps et l'espace, risquent de se détruire encore plus aisément que les écrits dûment conservés et, dès lors, manifesteraient, de ce fait et à leur manière, une moins grande capacité de transmissibilité.

Mais « Google » évoque sa bibliothèque numérique ! Cela ne prouve-t-il pas que nous entrions dans une société de la « dématérialisation » ?

Cette bibliothèque existe, mais elle est souvent incomplète pour un même ouvrage, et parfois très imparfaite dans le détail de sa réalisation comme de sa transmission. Cette dite « dématérialisation » pourrait alors se montrer nuisible à ladite transmission. La prudence est donc, plus que jamais, nécessaire.

Par conséquent qu'advient-il de la propriété intellectuelle ?

En effet, la propriété intellectuelle, qui est dans un danger quasi habituel, s'avère être fort compromise par le fameux « copier-coller », si facile dans le numérique, et qui le plus souvent peut même laisser tomber le soin d'indiquer le nom de l'auteur du texte ainsi traité..

Dématérialisation, libre circulation des informations, nouveau libéralisme virtuel, il s'agit tout de même d'un bouleversement culturel, voire identitaire, d'un changement de civilisation ?

Je dirais que ce qui est à craindre, c'est surtout le risque d'une vérité de la parole ainsi véhiculée et livrée sans aucun contrôle personnel ni social. Il ne s'agirait pas d'un quelconque « changement » mais d'une profonde méprise discréditant toute une civilisation.

La parole et la représentation politique

Notre dialogue permet de nous immiscer vers des chemins de traverse, et j'aimerais appréhender avec vous la place de la parole publique dans la Cité. L'histoire montre que les grands discours de nos gouvernants impriment le temps mais, aujourd'hui, la rhétorique au service de l'action semble se confiner au romantisme politique. Assistons-nous à une perte « de la force des grands discours »?

La question première serait alors de bien connaître ce que ces « grands discours » disent et surtout leur propre nécessité relativement à ce qu'ils disent. Il est vrai malheureusement qu'au-delà de l'émotion du ressenti immédiat, leur vérification ne pourra se faire que bien plus tard. Une scansion parlée des divers événements politiques semble, au contraire, devoir sagement s'imposer.

L'éloquence « Hugolienne » n'est pourtant plus de mise et une nouvelle fois le culte de l'urgence ordonne de toucher rapidement sa cible. Regardez les débats entre les deux tours des élections présidentielles, les petites phrases doivent mettre KO l'adversaire... Souvenez-vous de l'anaphore de François Hollande, candidat socialiste, en 2012 : « Moi Président... »

Vous avez donc raison : moins d'éloquence et plus de véracité paraissent devoir s'imposer, afin de cibler et d'ordonner les faits selon leur importance pour la vie citoyenne. Mais, comme vous le suggérez, la rhétorique, parfois outrecuidante, n'en est pas moins efficace, même si elle peut choquer.

Les technologies de l'information et de la communication ont profondément modifié notre rapport à la parole, notamment à celles de nos élites, de nos gouvernants, qui sont de plus en plus utilisateurs de ces outils... La communication politique prend-elle le pas sur le volontarisme politique ?

Au passage, je suis assez choquée de relever, ici par écrit comme je l'ai récemment entendu à la télévision, le terme d'élite pour désigner les gouvernants. La question mérite d'être posée : nos « élus » sont-ils des « élites » par le fait qu'ils sont des élus ? Au contraire, ne doivent-ils pas plutôt démontrer par leurs paroles et leurs actes qu'ils sont des « sujets d'élite » ? Mais encore, les « sujets d'élite » ne semblent pas directement devoir être classés dans les « élites »... Si le volontarisme politique fut nettement plus efficient par le passé, non pas par la différence des seuls moyens de communication utilisés qui, certes, ont un rôle efficient très fort. Alors n'existait pas encore la mondialisation/globalisation, due à l'impérialisme de l'argent sous toutes ses formes, et qui est, certes, encouragée précisément par les effets foudroyants des multimédia.

N'est-ce pas la résultante de ce que l'on appelle « Le storytelling », « cette machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits » pour reprendre l'expression de l'écrivain et chercheur Christian Salmon (édition La découverte, 2007) ?

Dans son livre, *Storytelling*, la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits, Christian Salmon critique vivement ce nouveau mode d'exposition qui n'est autre, d'après lui, qu'un hold-up sur l'imagination des humains, au service du capitalisme totalitaire. Sans doute ce mode d'exposition peut-il, entre autres effets, instrumentaliser les mentalités. Mais il y avait là aussi tout un débat fondé sur une constatation pure et simple : à savoir qu'il était devenu de plus en plus nécessaire, par exemple, de raconter son histoire pour faire connaître « qui l'on est », à partir de « comment on s'est développé pour devenir ce qu'on est devenu ». Ce qui serait, en somme, comme confectionner une carte de visite tirant en longueur ! L'idée de base étant qu'à de nombreuses occasions de la vie, chacun pourrait trouver nécessaire de se raconter ainsi par des narrations à l'usage du grand public. La coutume s'en est développée aux Etats-Unis et au Canada. John Truby¹⁰ ramène ce style d'exposé à la Poétique d'Aristote, qui cependant n'aurait pas suffisamment développé les différents actes de la maîtrise du « raconteur d'histoire ». L'expansion de ce qui est donc devenu un nouveau genre littéraire répandu se poursuit même en France, où se multiplie la publication d'« histoires d'une vie », qui certes n'exclut pas toutes sortes de stratégies, y compris politiques !

10 Cf. John Truby, *The Anatomy of Story : 22 Steps to becoming a Master Storyteller*, New York: Faber & Faber, 2007.